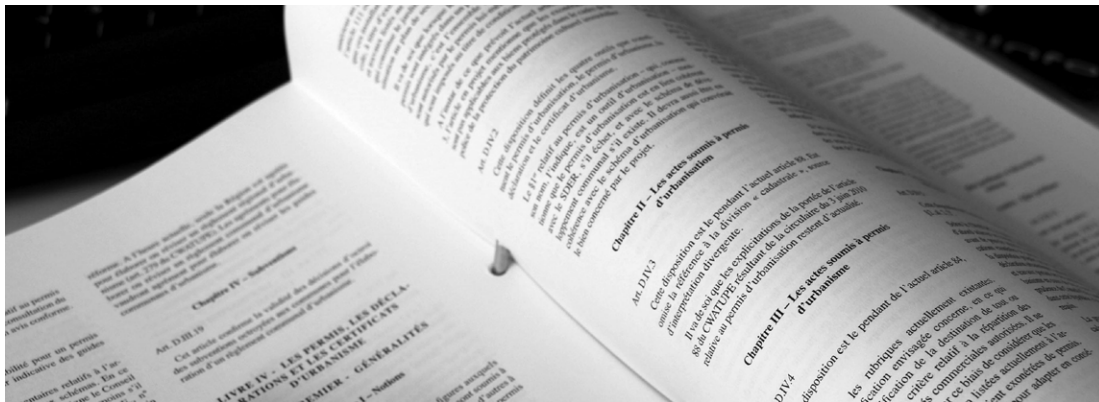




Un territoire, des lieux de vie !

Nos missions : sensibiliser, informer, organiser le dialogue, le débat et la communication autour de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme.



CoDT : venez vous former aux enjeux de la réforme !

Pour cerner les défis et les conséquences pratiques de cette réforme annoncée, un colloque introductif sur le nouveau développement territorial wallon est organisé par l'Union des Villes et Communes de Wallonie en collaboration avec la DGO4 et la Wallonie, et en partenariat avec différents organismes : Union wallonne des Architectes, Chambres des Urbanistes de Belgique, Inter-Environnement Wallonie, Maisons de l'Urbanisme et Conférence permanente du Développement territorial. Il se tiendra ce 28 avril 2014 à Louvain-la-Neuve.

La réforme du Cwatupe, matérialisée dans le Code du développement territorial (le CoDT) et mise en perspective au regard d'un projet de Schéma de développement de l'espace régional (SDER) révisé, est actuellement en cours de discussion au Parlement wallon. Le Gouvernement wallon souhaite son entrée en vigueur pour le 1er janvier 2015.

Cette réforme, sans conteste la plus importante de ces dernières années, va fondamentalement modifier l'approche de la planification territoriale et de la gestion des autorisations urbanistiques actuellement d'application.

Au vu de l'impact de ces changements annoncés, il est indispensable que l'ensemble des acteurs wallons puissent profiter d'une première information concrète pour en appréhender les rouages et les implications, tant politiques que pratiques.

A cette fin, un colloque ouvert à toutes les forces vives intéressées par cette politique sera organisé dans la foulée (et sous réserve) de l'adoption du nouveau Code. Cette journée, qui aura lieu le 28 avril

2014 à l'Aula Magna de Louvain-la-Neuve, sera l'occasion de faire le point sur les grandes lignes de la réforme en donnant la parole aux représentants des secteurs concernés.

Pour de plus amples informations sur cette journée ainsi que pour les inscriptions, un site internet spécifique a été créé : www.codt.be. Ce dernier rassemble également les textes pertinents et toutes les informations utiles concernant la réforme.

Pour en savoir plus et s'inscrire : www.codt.be.

[Envoyer à un ami](#) | www.murla.be

*Copyright © 2014 La Maison de l'Urbanisme Lorraine Ardenne,
Tout droits réservés.*

MailChimp

[Se désinscrire de cette liste](#) | [Mes préférences](#)